

# SAMO

## FORMULAIRE D'ADHESION

### ADHESION

Le porteur du projet de partenariat de sa société a une carte de sociétaire et bénéficie des avantages réservés à cette catégorie de membre. L'entreprise amie bénéficie de 8 cartes non-nominatives qui donnent un accès illimité et prioritaire par l'entrée réservée dès 9h aux collections permanentes et aux expositions temporaires. Elle peut en faire bénéficier ses clients, collaborateurs et partenaires à sa guise. L'entreprise bénéficiera également de nos appuis pour un accès facilité aux services de mécénat et de location d'espace si elle a besoin d'organiser un événement spécifique au sein du musée (petits déjeuners, visite privée des expositions...).

#### 1. LE SOCIETAIRE / PORTEUR DU PROJET et/ou CHEF D'ENTREPRISE

Toutes les cartes sont valables pour une durée de 12 mois au jour de votre adhésion

Mr  Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... Port\* : .....

Email : .....

Adresse : .....

CP - Ville : .....

#### 2. VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale : .....

Contact /gestionnaire du dossier : .....

Tel : ..... Port : .....

Email : .....

Merci de joindre \*  
La photo  
d'identité  
pour toute 1ere  
adhésion

Merci de joindre \*  
Le logo  
de votre entreprise  
pour toute 1ere  
adhésion

#### 3. VOTRE ADHESION

Cotisation annuelle 2000 €

Le tarif se compose de : 1 cotisation fixe de 400€ pour la cotisation entreprise + 1 don donnant droit à une réduction d'impôts. Pour les personnes morales : une réduction à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0.5% du chiffre d'affaires (la date du chèque, virement ou règlement par carte bancaire déterminant la date du reçu fiscal). Loi n° 2003-1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat. - Loi de programmation pour la cohésion sociale n° 2005-32 du 18 janvier 2005. Articles 200 et 238bis du CGI.

#### 4. FAIRE UN DON LIBRE

Don à votre appréciation ..... €

#### 5. VOTRE MONTANT GLOBAL

Entreprise Amie : .....

Don libre : .....

TOTAL GLOBAL : .....

#### 6. ENVOI DU BULLETIN ET DU REGLEMENT

Chèque à l'ordre de :

SAMO ou Société des Amis des musées d'Orsay et de l'Orangerie  
62 rue de Lille  
75007 Paris

Virement en date du : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

SAMO - Banque de Neufville OBC  
IBAN : FR76 3078 8001 0010 2081 9270 073 ou BIC : NSMBFRPPXXX

Société des Amis  
des musées d'Orsay  
& de l'Orangerie

Association reconnue d'utilité publique

62 rue de Lille 75007 Paris

Tel : 01 40 49 48 34

[amis@musee-orsay.org](mailto:amis@musee-orsay.org) \*

[www.amis-musee-orsay.org](http://www.amis-musee-orsay.org)

Pour plus de renseignements sur les avantages liés aux différentes catégories de membre, rendez-vous sur notre [site internet](#), rubrique « Devenir membre » ; ainsi que dans notre brochure, disponible au musée d'Orsay ou sur simple demande par mail ou téléphone.

Envoi par courrier dès le traitement informatique de votre inscription pouvant aller jusqu'à 10 jours (délai donné à titre indicatif et non-contractuel) | Vos données informatiques sont strictement réservées à la gestion des activités et rendez-vous. Ils ne sont jamais communiqués et ne font l'objet d'aucun traitement par d'autres organismes.

Illustration : Alexandre Protais, *Militaires sur un quai à Toulon, 1854*. Acquisition par la SAMO au profit de l'Etablissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie, 2016. © Musée d'Orsay / Patrice Schmidt